

Enquête sur les processus industriels - Postes d'essence

Confidentiel une fois rempli.

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

If you prefer this questionnaire in English, please call: 1-888-659-8157.

Cette enquête est menée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.
En vertu de la *Loi sur la statistique*, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information de cette enquête susceptible de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme, à moins que leur consentement n'ait été obtenu au préalable. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou par toute autre loi. Par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Objet de cette enquête

Cette enquête recueille des renseignements sur les processus industriels et sur les activités opérationnelles des postes d'essence canadiens. Les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête aideront à établir des estimations nationales, lesquelles mettront en rapport les données économiques et les données environnementales. Les participants peuvent choisir de recevoir des résultats personnalisés qui mettent l'accent sur leurs processus opérationnels et activités par rapport à la moyenne nationale des indicateurs représentant tous les postes d'essence canadiens.

Divulgaration de renseignements transmis par télécopieur ou autre moyen électronique

Statistique Canada tient à vous informer que la confidentialité de toute information transmise par télécopieur ou autre moyen de transmission électronique ne peut être garantie. Toutefois, dès la réception, Statistique Canada s'engage à assurer le niveau de protection garanti à tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Ententes de partage de données

Pour réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux. Ces organismes doivent respecter le caractère confidentiel des données et les utiliser seulement à des fins statistiques.

Des renseignements sur la confidentialité, les ententes de partage de données et les couplages d'enregistrements se trouvent à la dernière page de ce questionnaire.

Comment remplir ce questionnaire

Utilisez un stylo noir ou bleu pour :

cocher un cercle ☒ OU écrire dans une boîte

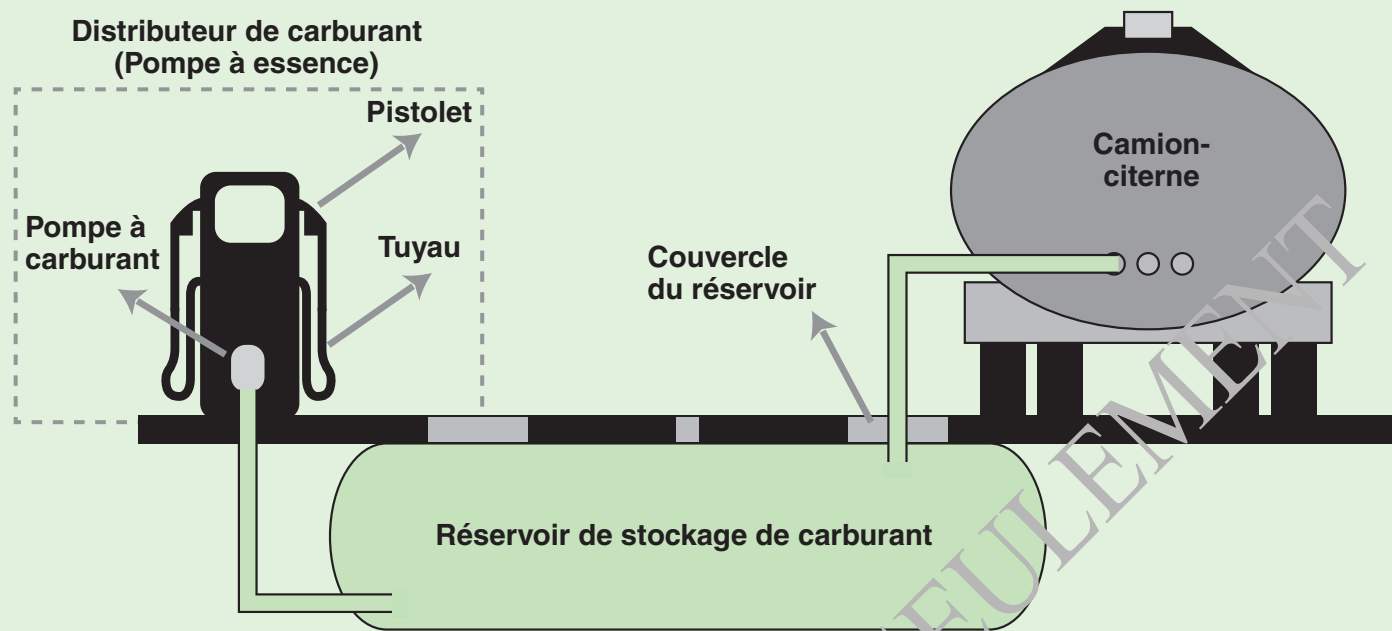
A	B
---	---

Veuillez nous retourner le questionnaire dans les 30 jours

Veuillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe ou le télécopier à Statistique Canada au 1-800-755-5514. Vous avez perdu l'enveloppe-réponse affranchie ou avez besoin d'aide? Appelez-nous au 1-877-858-3132, envoyez-nous un courrier électronique à epi-pe@statcan.gc.ca, ou postez-nous vos questions à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, 170, promenade Tunney's Pasture, Ottawa, ON, K1A 0T6.

Veuillez corriger, au besoin, l'étiquette d'adresse en utilisant les cases ci-après.

C0001	Dénomination sociale		C0004	Adresse (numéro et rue)	
C0002	Nom de l'entreprise		C0005	Ville	
C0021	Titre du répondant		C0006	Province ou territoire	
C0008	Prénom du répondant		C0007	Code postal	
C0028	Nom du répondant		C0017	Numéro de téléphone	



Exemple de processus industriels dans un poste d'essence type

Section 1 – Information générale

Il existe plusieurs relations possibles entre un détaillant (celui qui gère, exploite et/ou possède un poste d'essence) et un marchand (le raffineur, le distributeur, le grossiste et/ou le courtier qui livre le carburant au point de vente). La relation contractuelle entre le marchand et le détaillant est particulièrement importante en ce qui concerne celui qui fixe le prix à la pompe d'un point de vente. En règle générale, le contrôle du prix à la pompe revient à la partie qui possède le stock de carburant de l'emplacement. Si le marchand possède le stock de carburant du réservoir de stockage, comme c'est le cas pour les emplacements exploités par une société pétrolière et ceux exploités par des commissionnaires, le marchand fixe le prix à la pompe. Si le détaillant possède le stock de carburant du réservoir de stockage, comme c'est le cas pour les détenteurs de concession et les détaillants indépendants, c'est alors le détaillant qui fixe le prix à la pompe. Certaines questions de cette section ont été formulées de manière à saisir la relation entre le détaillant et le marchand.

Section 2 – Types de carburant

- **Essence avec éthanol** : un substitut pour l'essence, produit à partir de matières premières agricoles. Exemple : l'essence E-10 est un mélange de 10 % d'éthanol et de 90 % d'essence, alors que l'essence E-85 est un mélange de 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence.
- **Essence sans éthanol** : une essence qui ne contient pas de produits à base agricole.
- **Biodiesel** : un substitut pour le carburant diesel, fait d'huiles végétales. Le biodiesel peut être utilisé dans un moteur diesel traditionnel. Exemple : Le biodiesel B-5 est un mélange de 5 % de biodiesel et de 95 % de diesel ordinaire, alors que le carburant B-20 est un mélange de 20 % de biodiesel et de 80 % de diesel ordinaire.

Section 3 – Transport de l'essence et du carburant diesel

- **Camion-citerne** : un véhicule lourd qui est conçu pour le transport des produits liquides tels que l'essence, le diesel ou d'autres carburants.

Le Guide de déclaration continue sur la prochaine page ➤

Section 4 – Réservoirs de stockage de carburant

- **Jauge en ligne** : un appareil analogue ou électronique qui peut être utilisé pour mesurer le niveau de carburant dans un réservoir de stockage sans avoir besoin d'insérer une jauge.

Section 5 – Distributeurs de carburant

- **Distributeur** : un appareil pour pomper l'essence, le diesel ou d'autres carburants pour véhicules. Un distributeur peut avoir plus d'un pistolet servant des clients multiples. Un distributeur peut avoir plusieurs « numéros de pompe » afin d'identifier les clients pour le paiement.
- **Pistolet à main avec arrêt automatique** : un pistolet conçu pour aider à prévenir les déversements lorsque les clients font le plein. Ces pistolets sont équipés d'un mécanisme sensible à la pression qui relâche la détente lorsque le réservoir du véhicule est plein.
- **Pistolet mains libres avec détente de blocage** : un pistolet qui permet au préposé, principalement dans un poste d'essence avec service, de distribuer le carburant sans utiliser ses mains pour tenir le pistolet au moment de faire le plein du véhicule. Ces pistolets sont munis d'un mécanisme manuel qui, lorsqu'il est actionné, verrouille la détente en position au moment de faire le plein des véhicules. Ces pistolets permettent de garder les mains libres pendant que le carburant est pompé dans les véhicules et coupent l'alimentation lorsque le réservoir du véhicule est plein.
- **Pistolet avec pare-éclaboussures** : un pistolet muni d'un embout circulaire en caoutchouc pour éviter des éclaboussures de carburant lorsque le plein est fait.
- **Pistolet avec récupération de vapeur** : un pistolet muni d'un système à vide qui aspire les fuites de vapeur de carburant pendant que le plein du véhicule est fait.

Section 6 – Entretien et opérations

- **Filtre** : un dispositif de piégeage placé dans un distributeur afin d'enlever des débris et pour détecter la présence d'eau dans le carburant.
- **Produit absorbant** : un produit granulaire placé sur les déversements accidentels ayant eu lieu aux postes d'essence servant à maîtriser et à absorber le carburant déversé.
- **Dispositif d'arrêt d'urgence** : une vanne d'arrêt de toutes les pompes d'un poste d'essence dans le cas d'une fuite ou d'un déversement d'envergure.

Section 7 – Possibilité de recevoir des résultats d'enquête personnalisés

Les données propres à l'établissement ou à la marque sont protégées en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*. Les données de cette enquête, lesquelles seront publiées sous forme agrégée seulement, serviront uniquement à des fins statistiques et à la mise au point d'indicateurs économiques et de l'environnement nationaux et régionaux. Chaque poste d'essence peut toutefois choisir de recevoir des résultats d'enquête personnalisés mettant en relief leur propre activité commerciale par rapport aux estimations moyennes totales de tous les postes d'essence canadiens selon des variables économiques et environnementales.

Section 8 – Possibilité de participer à l'exercice de perte de carburant par évaporation sur place

Statistique Canada, conformément aux dispositions en matière de confidentialité de la *Loi sur la statistique*, prévoit mesurer gratuitement la perte de carburant par évaporation sur place aux postes d'essence retenus s'étant proposés pour participer. Cela permettra d'établir de solides estimations de la perte de carburant par évaporation découlant des activités quotidiennes des postes d'essence, notamment le plein des véhicules, les opérations de livraison de carburant des camions-citernes et les mesures du niveau de carburant avec jauge.

Conversion des unités

- 1 gallon américain = 0,833 gallon impérial = 3,785 litres
- 1 mètre = 100 centimètres = 1000 millimètres

Section 1 - Information générale

Veillez répondre aux questions suivantes concernant ce poste d'essence.

1. Depuis combien d'années cet emplacement est-il exploité comme poste d'essence par le détaillant actuel?

C1001 années

2. Depuis combien d'années cet emplacement est-il exploité comme poste d'essence, quel qu'en soit le détaillant?

C1002A années C1002B ☐ Ne sais pas

Veillez fournir les réponses aux questions suivantes selon votre dernier exercice financier terminé.

3. Pour quelle période de déclaration de douze mois déclarez-vous ces renseignements?

De : C1003 (Année) (Mois) (Jour) À : C1004 (Année) (Mois) (Jour)

4. En moyenne, combien d'heures par jour ce poste d'essence vend-il du carburant pour véhicules?
(Veillez arrondir à l'heure la plus près).

C1005A heures par jour de semaine C1005B heures par mardi C1005C heures par dimanche

5. Indiquez les périodes du jour les plus occupées pour faire le plein des véhicules à ce poste d'essence.

C1006 a.m. ET/OU C1007 p.m.

6. Sélectionnez tous les services qu'offre ce poste d'essence. (Cochez toutes les réponses applicables).

- C1008 1 ☐ Ravitaillement de véhicules en carburant 6 ☐ Ventes de véhicules
2 ☐ Lave-auto 7 ☐ Location d'équipement / de voitures
3 ☐ Dépanneur / restaurant / restauration 8 ☐ Autre (veuillez préciser) :
4 ☐ Motel (hébergement) C1009
5 ☐ Services pour véhicules automobiles / atelier de mécanique / atelier de débosselage C1010

7. Sélectionnez le genre de service offert par ce poste d'essence pour le ravitaillement de véhicules en carburant.

C1011 1 ☐ Seulement libre-service 2 ☐ Seulement avec service 3 ☐ Libre-service et avec service (mixte)

8. Sélectionnez la réponse qui décrit le mieux le « nom de marque » de ce poste d'essence.

- C1012 1 ☐ Un poste d'essence sous un nom de marque (veuillez préciser le nom de la marque) : C1013
2 ☐ Un poste d'essence sous son propre nom de marque, mais qui sert du carburant d'un nom de marque (veuillez préciser le nom de la marque du carburant servi) : C1014
3 ☐ Un poste d'essence sous son propre nom de marque et qui sert n'importe quelle marque de carburant (si elle est connue, veuillez préciser le nom de la marque généralement achetée) : C1015
4 ☐ Autre (veuillez préciser) : C1016

Section 1 - suite

9. Est-ce que le détaillant actuel peut fixer le prix à la pompe? (Cochez une seule réponse).

- C1017 1 ☐ Aucun contrôle, le prix est fixé par le marchand.
- 2 ☐ Contrôle partiel, l'approbation du marchand est requise.
- 3 ☐ Contrôle complet, le prix est fixé sans l'approbation du marchand.
- 4 ☐ Autre (veuillez préciser) : ^{C1018}

10. Le détaillant actuel a-t-il un titre de propriété sur le terrain où se trouve ce poste d'essence?

- C1019 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

11. Le détaillant actuel est-il propriétaire du stock de carburant de ce poste d'essence?

- C1020 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

12. Combien de distributeurs de carburant pour véhicule se trouvent à ce poste d'essence, tant pour l'essence que pour le diesel? (Veuillez voir la définition à la page 3).

C1021 distributeurs de carburant pour véhicule

13. Combien de distributeurs de carburant de ce poste d'essence sont dotés de pompes à débit fort pour les gros camions?

C1022 distributeurs de carburant dotés de pompes à débit fort

14. Combien de distributeurs de carburant de ce poste d'essence sont dotés de systèmes de paiement par carte de crédit / carte de débit ou d'un système de paiement express?

C1023 distributeurs de carburant dotés de systèmes de paiement express

15. Combien de réservoirs de stockage de carburant ce poste d'essence compte-t-il?

C1024 réservoirs de stockage de carburant

16. Quel est le nom de l'entreprise de camions-citernes assurant la livraison d'essence à votre poste d'essence? (Si vous faites appel à plus d'une entreprise, veuillez préciser tous les noms).

C1025

17. Quel est le nom de l'entreprise de camions-citernes assurant la livraison de diesel à votre poste d'essence? (Si vous faites appel à plus d'une entreprise, veuillez préciser tous les noms).

C1026

Section 2 - Types de carburants

Veuillez fournir les réponses aux questions suivantes selon la même période de déclaration que celle précisée à la question 3.

18. Indiquez le volume approximatif de tous les types de carburants vendus à ce poste d'essence.

Type de carburant	Volume approximatif vendu par année
Essence ordinaire*	C2001 litres par année
Essence intermédiaire*	C2002 litres par année
Essence supérieure* (super et/ou suprême)	C2003 litres par année
Diesel	C2004 litres par année
Biodiesel	C2005 litres par année
Diesel coloré rouge	C2006 litres par année

19. Si ce poste d'essence vend de l'essence avec éthanol, veuillez indiquer le pourcentage d'éthanol qu'elle contient.

C2007 % C2008 1 ☐ Essence avec éthanol non vendue 9 ☐ Ne sais pas

20. Si ce poste d'essence vend du biodiesel, veuillez en indiquer le type. (Cochez toutes les réponses applicables).

C2009 1 ☐ B-5 2 ☐ B-15 3 ☐ B-20 4 ☐ B-autre (veuillez préciser): C2010
C2011 1 ☐ Biodiesel non vendu 9 ☐ Ne sais pas

21. Indiquez tous les autres types de carburants vendus à ce poste d'essence en plus d'en préciser le volume approximatif vendu par année.

Type de carburant	Quantité approximative vendue	Unité
C2012	C2013 par année	C2014 1 ☐ Litres 2 ☐ Gallons 3 ☐ Livres 4 ☐ Kilogrammes 5 ☐ Bidons
C2015	C2016 par année	C2017 1 ☐ Litres 2 ☐ Gallons 3 ☐ Livres 4 ☐ Kilogrammes 5 ☐ Bidons
C2018	C2019 par année	C2020 1 ☐ Litres 2 ☐ Gallons 3 ☐ Livres 4 ☐ Kilogrammes 5 ☐ Bidons
C2021	C2022 par année	C2023 1 ☐ Litres 2 ☐ Gallons 3 ☐ Livres 4 ☐ Kilogrammes 5 ☐ Bidons

* Sans éthanol ou avec éthanol.

Section 3 - Transport d'essence et de carburant diesel

Veuillez fournir les réponses aux questions suivantes selon la même période de déclaration que celle précisée à la question 3.

22. Veuillez sélectionner le mois au cours duquel vous avez vendu la plus grande quantité de carburant.

C3001 01 ☐ janv. 02 ☐ févr. 03 ☐ mars 04 ☐ avr. 05 ☐ mai 06 ☐ juin
07 ☐ juil. 08 ☐ août 09 ☐ sept. 10 ☐ oct. 11 ☐ nov. 12 ☐ déc.

23. Pendant ce mois occupé, combien de livraisons de carburant ce poste d'essence a-t-il reçues?

C3002 livraisons d'essence (tous les types) par camion pendant ce mois occupé

C3003 livraisons de diesel (tous les types) par camion pendant ce mois occupé

24. Pendant ce même mois occupé, quel a été le volume moyen de carburant livré par camion de livraison?

Type de carburant	Volume moyen de carburant par livraison
Essence ordinaire	C3004 litres par livraison
Essence intermédiaire	C3005 litres par livraison
Essence supérieure	C3006 litres par livraison
Diesel (tous les types)	C3007 litres par livraison

25. Veuillez sélectionner le mois au cours duquel vous avez vendu la plus petite quantité de carburant.

C3008 01 ☐ janv. 02 ☐ févr. 03 ☐ mars 04 ☐ avr. 05 ☐ mai 06 ☐ juin
07 ☐ juil. 08 ☐ août 09 ☐ sept. 10 ☐ oct. 11 ☐ nov. 12 ☐ déc.

26. Pendant ce mois creux, combien de livraisons de carburant ce poste d'essence a-t-il reçues?

C3009 livraisons d'essence (tous les types) par camion pendant ce mois creux

C3010 livraisons de diesel (tous les types) par camion pendant ce mois creux

27. Pendant ce même mois creux, quel a été le volume moyen de carburant livré par camion de livraison?

Type de carburant	Volume moyen de carburant par livraison
Essence ordinaire	C3011 litres par livraison
Essence intermédiaire	C3012 litres par livraison
Essence supérieure	C3013 litres par livraison
Diesel (tous les types)	C3014 litres par livraison

28. Sélectionnez le moment de la journée où le carburant est habituellement livré à ce poste d'essence.

C3015 1 ☐ principalement en matinée 2 ☐ principalement en après-midi 3 ☐ principalement pendant la soirée ou la nuit

Section 4 - Réservoirs de stockage de carburant

29. Pour chaque réservoir de stockage de carburant de ce poste d'essence, veuillez fournir les renseignements suivants. Si vous disposez de plus de cinq réservoirs de stockage de carburant, veuillez fournir les réponses pour les cinq réservoirs les plus utilisés.

	Réservoir un	Réservoir deux
a. Sélectionnez le type de carburant dans ce réservoir, un type de carburant par réservoir.	C4101 1 ☐ Essence ordinaire 2 ☐ Essence intermédiaire 3 ☐ Essence supérieure 4 ☐ Diesel 5 ☐ Autre (veuillez préciser) : C4102	C4201 1 ☐ Essence ordinaire 2 ☐ Essence intermédiaire 3 ☐ Essence supérieure 4 ☐ Diesel 5 ☐ Autre (veuillez préciser) : C4202
b. Sélectionnez le type de mélange du carburant dans ce réservoir.	C4103 1 ☐ Sans éthanol 2 ☐ Avec éthanol 3 ☐ Diesel 4 ☐ Biodiesel 9 ☐ Ne sais pas	C4203 1 ☐ Sans éthanol 2 ☐ Avec éthanol 3 ☐ Diesel 4 ☐ Biodiesel 9 ☐ Ne sais pas
c. Sélectionnez l'emplacement de ce réservoir.	C4104 1 ☐ En surface 2 ☐ Souterrain	C4204 1 ☐ En surface 2 ☐ Souterrain
d. Quel est l'âge de ce réservoir?	C4105A années C4105B ☐ Ne sais pas	C4205A années C4205B ☐ Ne sais pas
e. Quelle est la capacité de stockage de ce réservoir?	C4106 Litres	C4206 Litres
f. Sélectionnez le matériau dont est fait le réservoir.	C4107 1 ☐ Acier 2 ☐ Béton 3 ☐ Fibre de verre 4 ☐ Autre (veuillez préciser) : C4108	C4207 1 ☐ Acier 2 ☐ Béton 3 ☐ Fibre de verre 4 ☐ Autre (veuillez préciser) : C4208
g. Sélectionnez le type de paroi du réservoir.	C4109 1 ☐ Paroi simple 2 ☐ Paroi double 3 ☐ Réservoir contient une membrane d'étanchéité	C4209 1 ☐ Paroi simple 2 ☐ Paroi double 3 ☐ Réservoir contient une membrane d'étanchéité
h. Sélectionnez la méthode utilisée pour vérifier la présence d'eau dans ce réservoir.	C4110 1 ☐ Jauge en bois 2 ☐ Autre méthode (veuillez préciser) : C4111 9 ☐ Ne sais pas	C4210 1 ☐ Jauge en bois 2 ☐ Autre méthode (veuillez préciser) : C4211 9 ☐ Ne sais pas
i. Sélectionnez la méthode utilisée pour mesurer le niveau de carburant dans ce réservoir.	C4112 1 ☐ Jauge en bois 2 ☐ Autre méthode (veuillez préciser) : C4113 9 ☐ Ne sais pas	C4212 1 ☐ Jauge en bois 2 ☐ Autre méthode (veuillez préciser) : C4213 9 ☐ Ne sais pas
j. Si vous utilisez une jauge pour mesurer le niveau de carburant dans ce réservoir, veuillez indiquer le niveau le plus souvent relevé.	C4114 centimètres OU C4115 pouces	C4214 centimètres OU C4215 pouces
k. Combien de fois par jour le couvercle de ce réservoir est-il ouvert aux fins de vérification de la présence d'eau ou de lecture du niveau?	C4116 fois par jour	C4216 fois par jour

Section 4 - suite

Réservoir trois	Réservoir quatre	Réservoir cinq
C4301 1 ☐ Essence ordinaire 2 ☐ Essence intermédiaire 3 ☐ Essence supérieure 4 ☐ Diesel 5 ☐ Autre (veuillez préciser) : C4302	C4401 1 ☐ Essence ordinaire 2 ☐ Essence intermédiaire 3 ☐ Essence supérieure 4 ☐ Diesel 5 ☐ Autre (veuillez préciser) : C4402	C4501 1 ☐ Essence ordinaire 2 ☐ Essence intermédiaire 3 ☐ Essence supérieure 4 ☐ Diesel 5 ☐ Autre (veuillez préciser) : C4502
C4303 1 ☐ Sans éthanol 2 ☐ Avec éthanol 3 ☐ Diesel 4 ☐ Biodiesel 9 ☐ Ne sais pas	C4403 1 ☐ Sans éthanol 2 ☐ Avec éthanol 3 ☐ Diesel 4 ☐ Biodiesel 9 ☐ Ne sais pas	C4503 1 ☐ Sans éthanol 2 ☐ Avec éthanol 3 ☐ Diesel 4 ☐ Biodiesel 9 ☐ Ne sais pas
C4304 1 ☐ En surface 2 ☐ Souterrain	C4404 1 ☐ En surface 2 ☐ Souterrain	C4504 1 ☐ En surface 2 ☐ Souterrain
C4305A années C4305B ☐ Ne sais pas	C4405A années C4405B ☐ Ne sais pas	C4505A années C4505B ☐ Ne sais pas
C4306 Litres	C4406 Litres	C4506 Litres
C4307 1 ☐ Acier 2 ☐ Béton 3 ☐ Fibre de verre 4 ☐ Autre (veuillez préciser) : C4308	C4407 1 ☐ Acier 2 ☐ Béton 3 ☐ Fibre de verre 4 ☐ Autre (veuillez préciser) : C4408	C4507 1 ☐ Acier 2 ☐ Béton 3 ☐ Fibre de verre 4 ☐ Autre (veuillez préciser) : C4508
C4309 1 ☐ Paroi simple 2 ☐ Paroi double 3 ☐ Réservoir contient une membrane d'étanchéité	C4409 1 ☐ Paroi simple 2 ☐ Paroi double 3 ☐ Réservoir contient une membrane d'étanchéité	C4509 1 ☐ Paroi simple 2 ☐ Paroi double 3 ☐ Réservoir contient une membrane d'étanchéité
C4310 1 ☐ Jauge en bois 2 ☐ Autre méthode (veuillez préciser) : C4311 9 ☐ Ne sais pas	C4410 1 ☐ Jauge en bois 2 ☐ Autre méthode (veuillez préciser) : C4411 9 ☐ Ne sais pas	C4510 1 ☐ Jauge en bois 2 ☐ Autre méthode (veuillez préciser) : C4511 9 ☐ Ne sais pas
C4312 1 ☐ Jauge en bois 2 ☐ Autre méthode (veuillez préciser) : C4313 9 ☐ Ne sais pas	C4412 1 ☐ Jauge en bois 2 ☐ Autre méthode (veuillez préciser) : C4413 9 ☐ Ne sais pas	C4512 1 ☐ Jauge en bois 2 ☐ Autre méthode (veuillez préciser) : C4513 9 ☐ Ne sais pas
C4314 centimètres OU C4315 pouces	C4414 centimètres OU C4415 pouces	C4514 centimètres OU C4515 pouces
C4316 fois par jour	C4416 fois par jour	C4516 fois par jour

Section 5 - Distributeurs de carburant

30. Pour chaque distributeur de carburant de ce poste d'essence, veuillez fournir les renseignements suivants. Si plusieurs distributeurs ont les mêmes caractéristiques, cochez « identique au précédent » et poursuivez avec le distributeur suivant. Si vous disposez de plus de six distributeurs, veuillez fournir les réponses pour les six distributeurs les plus utilisés.

	Distributeur un	Distributeur deux
		C5201 ☐ identique au précédent
a. Quel est le nom du fabricant de ce distributeur?	C5102 	C5202
b. Combien de pistolets sont raccordés à ce distributeur?	C5103 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6	C5203 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6
c. Combien de produits sont fournis par ce distributeur?	C5104 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6	C5204 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6
d. Sélectionnez tous les types d'essence fournis par ce distributeur (cochez toutes les réponses applicables).	C5105 1 ☐ Ordinaire 2 ☐ Intermédiaire 3 ☐ Super 4 ☐ Suprême (octane > 91)	C5205 1 ☐ Ordinaire 2 ☐ Intermédiaire 3 ☐ Super 4 ☐ Suprême (octane > 91)
e. Sélectionnez tous les types de diesel fournis par ce distributeur (cochez toutes les réponses applicables).	C5106 1 ☐ Diesel 2 ☐ Biodiesel	C5206 1 ☐ Diesel 2 ☐ Biodiesel
f. Précisez si d'autres produits sont fournis par ce distributeur :	C5107 	C5207
g. Indiquez l'âge de ce distributeur. (Écrivez « 1 » si âgé de moins d'un an).	C5108 années	C5208 années
h. Est-ce que la pompe à carburant de ce distributeur se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de celui-ci?	C5109 1 ☐ À l'intérieur 2 ☐ À l'extérieur	C5209 1 ☐ À l'intérieur 2 ☐ À l'extérieur
i. Sélectionnez le type d'affichage du compteur de ce distributeur.	C5110 1 ☐ Analogique 2 ☐ Numérique	C5210 1 ☐ Analogique 2 ☐ Numérique
j. La pompe de ce distributeur s'enclenche avec :	C5111 1 ☐ Une détente manuelle 2 ☐ Un bouton	C5211 1 ☐ Une détente manuelle 2 ☐ Un bouton
k. Est-ce que les tuyaux de ce distributeur se trouvent sur le dessus ou sur le côté de celui-ci?	C5112 1 ☐ Le dessus 2 ☐ Le côté	C5212 1 ☐ Le dessus 2 ☐ Le côté
l. Le mécanisme d'arrêt sur les pistolets de ce distributeur a : (veuillez voir les définitions à la page 3).	C5113 1 ☐ Un dispositif d'arrêt automatique 2 ☐ Une détente de blocage 3 ☐ Aucun dispositif d'arrêt	C5213 1 ☐ Un dispositif d'arrêt automatique 2 ☐ Une détente de blocage 3 ☐ Aucun dispositif d'arrêt
m. Les pistolets de ce distributeur sont munis de pare-éclaboussures :	C5114 1 ☐ Oui 3 ☐ Non	C5214 1 ☐ Oui 3 ☐ Non
n. Les pistolets de ce distributeur sont munis de systèmes de récupération de vapeur :	C5115 1 ☐ Oui 3 ☐ Non	C5215 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

Section 5 - suite

Distributeur trois	Distributeur quatre	Distributeur cinq	Distributeur six
C5301 ☐ identique au précédent	C5401 ☐ identique au précédent	C5501 ☐ identique au précédent	C5601 ☐ identique au précédent
C5302	C5402	C5502	C5602
C5303 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6	C5403 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6	C5503 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6	C5603 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6
C5304 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6	C5404 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6	C5504 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6	C5604 1 ☐ 1 2 ☐ 2 3 ☐ 3 4 ☐ 4 5 ☐ 5 6 ☐ 6
C5305 1 ☐ Ordinaire 2 ☐ Intermédiaire 3 ☐ Super 4 ☐ Suprême (octane > 91)	C5405 1 ☐ Ordinaire 2 ☐ Intermédiaire 3 ☐ Super 4 ☐ Suprême (octane > 91)	C5505 1 ☐ Ordinaire 2 ☐ Intermédiaire 3 ☐ Super 4 ☐ Suprême (octane > 91)	C5605 1 ☐ Ordinaire 2 ☐ Intermédiaire 3 ☐ Super 4 ☐ Suprême (octane > 91)
C5306 1 ☐ Diesel 2 ☐ Biodiesel	C5406 1 ☐ Diesel 2 ☐ Biodiesel	C5506 1 ☐ Diesel 2 ☐ Biodiesel	C5606 1 ☐ Diesel 2 ☐ Biodiesel
C5307	C5407	C5507	C5607
C5308 années	C5408 années	C5508 années	C5608 années
C5309 1 ☐ À l'intérieur 2 ☐ À l'extérieur	C5409 1 ☐ À l'intérieur 2 ☐ À l'extérieur	C5509 1 ☐ À l'intérieur 2 ☐ À l'extérieur	C5609 1 ☐ À l'intérieur 2 ☐ À l'extérieur
C5310 1 ☐ Analogique 2 ☐ Numérique	C5410 1 ☐ Analogique 2 ☐ Numérique	C5510 1 ☐ Analogique 2 ☐ Numérique	C5610 1 ☐ Analogique 2 ☐ Numérique
C5311 1 ☐ Une détente manuelle 2 ☐ Un bouton	C5411 1 ☐ Une détente manuelle 2 ☐ Un bouton	C5511 1 ☐ Une détente manuelle 2 ☐ Un bouton	C5611 1 ☐ Une détente manuelle 2 ☐ Un bouton
C5312 1 ☐ Le dessus 2 ☐ Le côté	C5412 1 ☐ Le dessus 2 ☐ Le côté	C5512 1 ☐ Le dessus 2 ☐ Le côté	C5612 1 ☐ Le dessus 2 ☐ Le côté
C5313 1 ☐ Un dispositif d'arrêt automatique 2 ☐ Une détente de blocage 3 ☐ Aucun dispositif d'arrêt	C5413 1 ☐ Un dispositif d'arrêt automatique 2 ☐ Une détente de blocage 3 ☐ Aucun dispositif d'arrêt	C5513 1 ☐ Un dispositif d'arrêt automatique 2 ☐ Une détente de blocage 3 ☐ Aucun dispositif d'arrêt	C5613 1 ☐ Un dispositif d'arrêt automatique 2 ☐ Une détente de blocage 3 ☐ Aucun dispositif d'arrêt
C5314 1 ☐ Oui 3 ☐ Non	C5414 1 ☐ Oui 3 ☐ Non	C5514 1 ☐ Oui 3 ☐ Non	C5614 1 ☐ Oui 3 ☐ Non
C5315 1 ☐ Oui 3 ☐ Non	C5415 1 ☐ Oui 3 ☐ Non	C5515 1 ☐ Oui 3 ☐ Non	C5615 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

Section 6 - Entretien et opérations

Veuillez fournir les réponses aux questions suivantes selon la même période de déclaration que celle précisée à la question 3.

Concernant la période de déclaration, veuillez indiquer :

31. Le nombre de tuyaux de distributeurs que vous avez remplacés :

C6001 tuyaux par année

32. Le nombre de pistolets de distributeurs que vous avez remplacés :

C6002 pistolets par année

33. Le nombre de filtres de distributeurs que vous avez remplacés :

C6003 filtres par année

34. Le nombre de fois qu'un produit absorbant a dû être utilisé dans le cas d'un déversement ou d'une fuite :

C6004 C6005 1 ☐ fois par jour OU 2 ☐ fois par semaine OU ☐ fois par mois

35. La quantité totale de produit absorbant utilisé :

C6006 C6007 1 ☐ kilogrammes par année OU 2 ☐ livres par année

36. Le nombre de fois que le dispositif d'arrêt d'urgence a été actionné :

C6008 fois par année

37. Combien de jours ce poste d'essence a-t-il été en exploitation?

C6009 jours par année

38. Indiquez la valeur en dollars de tous les carburants vendus à ce poste d'essence.

C6010 \$ par année

39. Quel a été le montant total des factures d'énergie (chauffage et électricité) pour l'exploitation de ce poste d'essence?

C6011 \$ par année

40. Veuillez indiquer le nombre total d'heures travaillées par semaine par toutes les personnes (employés et exploitant / propriétaire) à ce poste d'essence.

C6012 heures par semaine

41. Veuillez indiquer le nombre total de personnes (employés et exploitant / propriétaire) qui ont travaillé à ce poste d'essence.

C6013 employés à temps partiel C6014 employés à plein temps

Section 7 - Possibilité de recevoir des résultats d'enquête personnalisés

En reconnaissance du temps que vous avez consacré à remplir ce questionnaire, vous pouvez recevoir des résultats d'enquête personnalisés pour votre poste d'essence. Ces résultats mettront en relief vos activités commerciales et opérationnelles par rapport aux estimations moyennes totales de tous les postes d'essence canadiens selon des variables économiques et environnementales.

Veuillez sélectionner l'une des options suivantes :

- C7001 3 ☐ Je ne souhaite pas recevoir les résultats d'enquête.
- 1 ☐ Je souhaite recevoir les résultats d'enquête, lesquels peuvent être postés à :
- C7002 1 ☐ la même adresse et personne qu'il est indiqué sur la page couverture.
- 2 ☐ l'adresse suivante :

Nom

C7003

Nom de l'entreprise

C7004

Ligne 1 de l'adresse

C7005

Ligne 2 de l'adresse

C7006

Ville / village

C7007

Province ou territoire

C7008

Code postal

C7009

Signature

C7010

Date (aaaa-mm-jj)

C7011

Section 8 - Possibilité de participer à l'exercice de perte de carburant par évaporation sur place

Cher répondant,

Pour améliorer davantage les résultats de cette enquête nationale, des mesures sur le terrain doivent être prises. Cela pourrait être fait au moyen d'un appareil portatif qui estime les pertes de carburants par évaporation découlant des activités quotidiennes d'un poste d'essence. Mesurer la quantité de carburant qui s'évapore est coûteux et dépasse la capacité de nombreux répondants.

À cette fin, Statistique Canada, en vertu des dispositions en matière de confidentialité de la *Loi sur la statistique*, offre de prendre sur place des mesures d'un échantillon de postes d'essence choisis parmi ceux qui acceptent de participer. En raison des coûts d'un tel exercice, seul un petit échantillon de postes d'essence sera retenu. La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information de cette enquête et de cet exercice de mesure susceptible de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme. Les dispositions en matière de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou par toute autre loi.

Les résultats de cet exercice de perte de carburant par évaporation sur place seront utilisés pour valider les estimations publiées par l'industrie et pour comparer les estimations de l'enquête aux données de mesure. Cet exercice sur place n'est PAS conçu ou prévu pour mettre en œuvre des mesures de santé et sécurité au travail ou pour mener des évaluations de l'exposition et du seuil limite.

La participation à cet exercice de mesure sur place est volontaire et n'aura lieu que si vous manifestez votre intérêt d'y prendre part. L'exploitant/propriétaire du poste d'essence ayant accepté de participer à l'exercice, apprendra, avec un employé/ingénieur de Statistique Canada, comment prendre sur place les mesures d'émissions de leur poste d'essence. Ces mesures seront prises à l'aide d'un outil à lecture directe afin d'estimer la perte de carburant par évaporation découlant des activités quotidiennes de leur poste d'essence, notamment le plein des véhicules, les opérations de livraison de carburant des camions-citernes et les mesures du niveau de carburant avec jauge. Toutes les activités de prélèvement d'échantillons et de mesures seront effectuées, supervisées et payées par Statistique Canada. Les résultats de mesure de votre point de vente vous seront remis. Toutes les mesures et résultats demeureront confidentiels et protégés en vertu de la *Loi sur la statistique*.

La participation à l'exercice permettra de déterminer les principales sources d'évaporation et de perte de carburant du poste d'essence, ce qui constitue une occasion d'en améliorer les opérations quotidiennes.

Environ 30 minutes sont nécessaires à la prise de ces mesures.

Si vous acceptez de participer à cet exercice gratuit de mesure sur place, veuillez cocher la case ci-après, fournir les renseignements requis, puis apposer votre signature et la date. **Sinon, veuillez passer à la page suivante.** Si vous acceptez de participer et que vous êtes retenu, vous recevrez un appel de Statistique Canada pour fixer une date et une heure qui vous conviennent.

C8001 1 ☐ J'accepte de participer à cet exercice de mesure sur place.

Nom du répondant

C8002

Numéro de téléphone où joindre le répondant, s'il est retenu

C8003

Signature

C8004

Date (aaaa-mm-jj)

C8005

Commentaires

De façon approximative, combien de temps vous a-t-il fallu pour recueillir les données et répondre à cette enquête?

C9910

heure(s)

C9909

minute(s)

Nous vous invitons à formuler des commentaires ou des suggestions sur les points qui suivent ou sur tout autre sujet lié à l'Enquête sur les processus industriels — Postes d'essence. Nous vous remercions de votre appui.

- Contenu du questionnaire
- Nouvelles questions présentant un intérêt pour votre industrie
- Clarté des questions
- Ordre et enchaînement des questions
- Moment de la réception du questionnaire et période allouée pour y répondre
- Autres sources d'information pour réduire davantage le fardeau de réponse

C9920

C9913

C9914

C9915

C9916

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information de cette enquête susceptible de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme, à moins que leur consentement n'ait été obtenu au préalable. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou par toute autre loi. Par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

Statistique Canada tient à vous informer que la confidentialité de toute information transmise par télécopieur ou autre mode de transmission électronique ne peut être garantie. Toutefois, dès la réception, Statistique Canada s'engage à assurer le niveau de protection garanti à tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Ententes de partage de données

Pour réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux. Ces organismes doivent respecter le caractère confidentiel des données et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent

contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Merci d'avoir rempli le questionnaire.

Veuillez conserver une copie du questionnaire pour vos dossiers.

Visitez notre site Web à l'adresse www.statcan.gc.ca.